

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté Matapédia

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le jeudi 2 novembre 2017 à 19 h 30 au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire
Monsieur André Gagnon, conseiller siège # 2
Monsieur Martin Carrier, conseiller siège # 3 (arrive à 19 h 48)
Madame Chantale Gendron, conseillère siège # 4
Madame Johanne Caron, conseillère siège # 5
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller siège # 6

Est absent : Monsieur Nelson Lavoie, conseiller siège # 1

Constat du quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Dumont. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Colette D'Astous est également présente et agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance
Résolution 245-17

Monsieur le maire Jean-Marc Dumont procède à l'ouverture de la séance à 19 h 40. Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec (article 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture de l'ordre du jour, adoption
3. Formation d'un comité de sélection, grille salariale et avantages sociaux pour le poste de directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ière)
4. Comité des Naissances
5. Journée municipale
6. Levée de la réunion

Lecture de l'ordre du jour, adoption
Résolution 246-17

Il est proposé par Madame Chantale Gendron, appuyé par Madame Johanne Caron d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

Monsieur Martin Carrier prend place à 19 h 48

Formation d'un comité de sélection, grille salariale et avantages sociaux pour le poste de directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ière)
Résolution 247-17

Il est proposé par Monsieur André Gagnon, appuyé par Monsieur Bruno Robichaud et résolu de mandater Madame Chantale Gendron et Monsieur Martin Carrier à siéger sur le comité de sélection avec Messieurs Jean-Marc Dumont, maire et Steve Ouellet, agent rural et territorial pour rencontrer les candidats (es) qui auront été sélectionnés pour l'entrevue et le test écrit.

Adoptée

Grille salariale et avantages sociaux pour le poste de directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ière)
Résolution 248-17

Il est proposé par Madame Chantale Gendron, appuyé par Monsieur Martin Carrier et résolu unanimement par les membres du conseil d'établir les conditions de travail à savoir :

- Rémunération annuelle entre 36 000 \$ et 40 000 \$ selon l'expérience du candidat(es)
- Congé de maladie annuel fixé à 5 jours
- Assurance collective selon la convention signée
- Jours fériés à déterminer lors de l'embauche

- Semaines de vacance maximum 3 semaines annuellement et définit par le conseil municipal

Adoptée

Comité de Naissances

Résolution 249-17

Il est proposé par Monsieur André Gagnon et résolu unanimement par les membres du conseil municipal que deux nouveau-nés soient soulignés lors de la journée municipale prévue le dimanche 19 novembre 2017.

- Aurélie fille de Noémie Reichenbach et Luc Matter
- Jérémy garçon d'Annie Brazeau et Benoit Bastien

Adoptée

Journée municipale

Monsieur Jean-Marc Dumont informe les nouveaux élus du déroulement de la journée municipale.

Levée de la réunion

Résolution 250-17

Il est proposé par Madame Chantale Gendron de clore la séance à 21 h 10.

Jean-Marc Dumont, maire

Colette D'Astous, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jean-Marc Dumont, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire